

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 20 novembre 2025

L'an 2025 et le 20 novembre à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 13 novembre 2025.

Date de la convocation : 13 novembre 2025

Date d'affichage : 13 novembre 2025

Délibération N° 20-11-2025 / N°193

Etaient présents les membres en exercice : 82

Messieurs Marc Bourdel, Patrick Roblot, Pascal Mestan, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, Harold Tetu, André Michel, Hubert Morreel, Jean-Marc Cuvillier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, David Dubois, Patrick Dekeyser, Hugues Legoux, Eric Poulain, Pascal Hemery, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Olivier Gallet, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Alexandre Decry, Jean-François Varoqui, Joël Tournsel, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Xavier Normand, Guillaume Lefebvre, Damien Bricout.

Mesdames Fabienne Kwiatkowski, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Magalie Jonard, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 6

Membres ayant donné procuration : 10

Membres votants : 98

Absents : Alain Rose, Yves Petit, Christian Delambre, Pierre Cuvillier, Benoit François, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Ludovic Degouve, Alain Traisnel, Jean-François Haultcoeur, Serge Leu, Magali Urbanac, Eric Caron, Henri Cuvillier, Jean Marie Bouet.

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Julien Bellengier suppléé par Michel Kwasebart, Freddy Balavoine suppléé par Claudine Victor, David Duchateau suppléé par Vincent Guisse, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle.

Absents excusés : Hubert Tassencourt, Jean Bridel.

Absents ayant donné procuration : Jean-Marie Dufay ayant donné procuration à Murielle Roussel, Florence Dambreville procuration à Jacques Nick, Michel Petit ayant donné procuration à Marie Bernard, Vincent Lacroix ayant donné procuration à Jean-Paul Hémery, Arnaud Ricq ayant donné procuration à Béatrice Dausse, Nicolas Capron ayant donné procuration à Olivier Gallet, Roland Descamps ayant donné procuration à Sylviane Evain, Yves Lieppe ayant donné procuration à Stéphane Locquet, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux, Philippe Vanderbeken ayant donné procuration à Denis Caillerez.

Secrétaire de séance : Martine Gérard

Titre de la délibération : Convention de partenariat triennale 2025–2027 avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de communes des Campagnes de l'Artois ;

Vu le projet de convention de partenariat triennale (2025–2027) avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France (CMA) ;

Considérant la volonté de la Communauté de renforcer son action en faveur du développement et du maintien de l'artisanat sur son territoire ;

Considérant que la CMA Hauts-de-France est un partenaire reconnu pour l'accompagnement des entreprises artisanales dans leurs démarches de création, de développement, de transmission et de transition écologique et numérique ;

Considérant que cette convention permet de formaliser un partenariat structuré sur trois ans autour d'axes communs d'action, d'étude et de valorisation du tissu artisanal local ;

Monsieur le Président propose de mettre en place un partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France afin de maintenir et de développer l'artisanat local sur le territoire de la Communauté de communes des Campagnes de l'Artois pour la période 2025–2027.

A cet effet, une convention triennale (2025–2027) entre la 3CA et la CMA Hauts-de-France serait signée avec pour objectifs l'accompagnement des entreprises artisanales, valorisation des savoir-faire, amélioration de la connaissance du tissu artisanal et développement de coopérations locales.

Pour 2025, il a été prévu la réalisation d'une étude territoriale et d'un listing des artisans, pour un coût de 3 500 € TTC, versés en deux fois (50 % à la signature, 50 % à la remise de l'étude).

Suite à l'avis favorable du Bureau en date du 12 novembre 2025, le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver la convention de partenariat triennale 2025–2027 entre la Communauté de communes des Campagnes de l'Artois et la CMA Hauts-de-France, jointe en annexe à la présente délibération.

- d'autoriser Monsieur Michel SEROUX, Président, à signer la convention et toutes pièces afférentes à sa mise en œuvre, y compris le courrier RGPD.

- de préciser que la participation financière pour 2025 est de 3 500 € TTC



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 24/11/2025 et publication ou notification du 24/11/2025

